

Communiqué de presse du syndicat CFDT Interco 94 – 20 mai 2021

Police Municipale (PM) de Villejuif : une décision politique qui risque de dégrader fortement les conditions de travail des policiers municipaux

La suppression de la brigade canine, du lanceur de balle de défense (LBD) et du pistolet à impulsion électrique (PIE) décrétée par le maire au prétexte qu'ils coûteraient trop cher et qu'ils génèreraient un sentiment d'insécurité et de crainte auprès d'une partie de sa population est un non-sens !

Pour le syndicat CFDT Interco 94, à partir du moment où les policiers municipaux se trouvent en situation de devoir assumer les mêmes missions que celles de la Police nationale, il est normal et indispensable qu'ils bénéficient d'un armement adapté, afin de garantir leur sécurité dans l'exercice de leur travail. Rappelons au passage que la population du Val-de-Marne est victime de nombreuses fermetures de postes de Police nationale, contre lesquelles ont protesté des maires de tous bords politiques.

Sur les armes concernées : le PIE est une alternative efficace aux armes à feu, en particulier dans des situations d'extrêmes tensions. Dans des conflits familiaux violents, où les PM interviennent en pleine crise dans des milieux très exigus, le PIE sert parfois à protéger la personne contre elle-même, les tiers et bien souvent aussi les policiers municipaux. Les agents, parfaitement formés, sont soumis à un recyclage annuel et également à une doctrine d'emploi, auprès du CNFPT.

Le LBD est placé dans la catégorie des "armes non létales" aux côtés des bâtons de défense télescopiques, du PIE et des bombes lacrymogènes. Le principe défini par le code de la sécurité intérieure est celui d'un usage « en cas d'absolue nécessité et de manière strictement proportionnée ». Dans le respect de ces conditions, le LBD est un moyen de gestion intermédiaire très utile en cas de violences ou de voies de fait commises à l'encontre des PM.

Outre l'image dissuasive et rassurante qu'il procure, le chien participe à la protection, à la prévention et à la sécurité des personnes et des biens. Il permet d'assister les policiers municipaux lors d'interpellations d'individus auteurs de flagrant délit. Il s'agit d'un outil de dissuasion et de sécurisation qui peut se révéler très utile dans certaines situations.

L'exaspération est grande quant au contexte de violences que vivent chaque jour les agents engagés sur le terrain. Les membres des forces de sécurité publique sont de plus en plus souvent victimes de la violence aveugle de délinquants décomplexés. A Villejuif comme partout sur le territoire, un sentiment d'impunité s'est installé et la violence s'est banalisée, que ce soit sur les réseaux sociaux ou sur le terrain.

En retirant ces outils des mains des policiers municipaux, le maire va dégrader leurs conditions de travail et mettre en danger leur sécurité. La médiation et la prévention ont un rôle essentiel à jouer dans l'entretien d'une société apaisée, mais elles ne peuvent pas s'opposer ni se substituer aux missions de police, municipale ou nationale.

Le syndicat CFDT Interco 94 rappelle à l'ensemble des élus locaux que l'action des forces de l'ordre républicaines a besoin d'être reconnue comme légitime et soutenue par la population et les politiques. Les forces de l'ordre et notamment les policiers municipaux rassurent et protègent la population. Ils sont un symbole visible de la présence du service public sur le territoire communal.

Confédération Française Démocratique du Travail

Syndicat Départemental CFDT INTERCO 94 - Val de Marne

Maison des Syndicats - 11/13, Rue des Archives - 6^e étage - 94010 Créteil Cedex
Téléphone : 01.43.99.12.43. - interco94@interco.cfdt.fr